



Jardin des disparus

Association des victimes de la disparition forcée

En mémoire de toutes les personnes disparues

Nous demandons Vérité et Justice

Mesdames, Messieurs, chères et chers membres, chères et chers ami-e-s,

Nous vous invitons à un moment de rencontre à l'occasion du

**19^e anniversaire du Jardin des disparus, à Meyrin,
Samedi 2 novembre 2019 à 11h00**

Notre association poursuit son travail pour accompagner autant que faire se peut, les victimes des disparitions forcées, et inviter les autorités Suisses, les Etats partie de la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, et organisations internationales à s'engager pour véritablement « *promouvoir le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » (dixit, Charte des Nations Unies)

Samedi 2 novembre, nous dédions ce moment, à toutes les personnes en quête de vérité, de justice et de réparation, en particulier aux femmes du monde entier, qui luttent inlassablement pour retrouver leur frère, sœur, mari, enfant disparus.

Une fleur pour les anonymes qui luttent sur tous les continents au quotidien et à chaque instant, pour la dignité de l'être, et un poème pour saluer la mémoire des femmes qui n'ont jamais renoncé à chercher les disparus et à lutter contre la dictature.

Nous donnons ici quelques noms, mais nous vous invitons à compléter cette petite liste. **Elsa Massa**, l'une des "Mères de la Place de Mai" en Argentine, **Ana González de Recabarren** l'une des principales dirigeantes de l'association des familles de disparus au Chili, **Luisa Cuesta**, un engagement sans répit et référent de droits humains en Uruguay.

En espérant que notre invitation retiendra toute votre attention et votre intérêt, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Pour le comité : Catherine Haus, Présidente

Petit programme

11h	Nous vous souhaitons la bienvenue – Catherine Haus
11h05	Interlude musical
11h15	Lutter contre l’oubli- le Jardin des disparus à Meyrin, un espace de la Genève internationale dédié aux victimes – Intervention des autorités communales de Meyrin
11h20	Mémoire et justice, intervention d’Ariel Sanzana
11h30 :	Interlude musical et fleurs en mémoire de nos disparu-e-s à déposer sur le point d’interrogation
11h40 à 12h	Temps de parole pour les personnes présentes qui le souhaitent,
12h	Verre de l’amitié et empanadas, pour saluer l’engagement
12h45	Fin de la manifestation

www.jardindesdisparus.org